

|  |  |
|--|--|
|  <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ÉDUCATION NATIONALE<br/>DE LA JEUNESSE<br/>ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR<br/>ET DE LA RECHERCHE</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité<br/>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> |  <p>LYCÉE PROFESSIONNEL<br/>ANDRÉ CAMPA</p>   |
| 64   | Lycée professionnel André Campa - Jurançon   |

|              |   |
|--------------|---|
| RÉALISATIONS | <p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Favoriser l’ancrage professionnel au sein des enseignements, conformément aux textes.</li> <li>❖ Croiser davantage les programmes et les référentiels des disciplines.</li> <li>❖ Adapter davantage l’enseignement général à chaque spécialité (besoins complètement différents en Carrosserie et Métiers de la Mode, par exemple).</li> <li>❖ Rendre l’enseignement général plus concret et plus en phase avec la réalité professionnelle.</li> </ul> <p>Les contenus seront travaillés dans l’établissement en équipe en croisant les référentiels.</p> |
| ORGANISATION | <p><u>Modalités de concertation</u> : réunion des équipes pédagogiques par spécialités et réunion du conseil pédagogique par la suite.</p> <p><u>Modalités de mise en œuvre</u> : en amont de la DGH et au moment de sa répartition.</p> <p><u>Souhaits</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Un besoin de transparence, avec une réelle concertation avec toutes les équipes pédagogiques,</li> <li>❖ Une volonté que l’EGLS apparaisse dans l’emploi du temps des enseignants mais pas dans l’emploi du temps des élèves.</li> </ul>   |

|               |   |
|---------------|---|
| MISE EN ŒUVRE | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le conseil pédagogique, composé des coordonnateurs des spécialités et de professeurs principaux, fixe les besoins, avec en amont, des réunions par équipe pédagogique des spécialités.</li> <li>❖ Les besoins seront déterminés en croisant les référentiels de l'enseignement professionnel avec l'enseignement général.</li> <li>❖ Selon les besoins formulés, les équipes proposent une répartition des moyens.</li> <li>❖ Exemple de répartition : 60 h en seconde (1 h français, 1 h math sur 30 semaines), 42 h en première (0.50 h français, 1 h math sur 28 semaines) et 52 h en terminale (1 h arts appliqués, 1 h math sur 26 semaines).</li> <li>❖ Défauts de cette répartition : identique quel que soit le diplôme préparé (à améliorer) et pas de langue vivante.</li> </ul> |
| PERSPECTIVES  | <p>Apports pour les disciplines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Pour l'enseignement professionnel : éviter la redondance et favoriser la corrélation entre le langage technique et le langage courant. Favoriser l'acquisition des savoir-faire traditionnels.</li> <li>❖ Pour l'enseignement général : davantage de motivation et d'écoute de la part des élèves, car prise en compte de leurs préoccupations et aspect plus concret de l'enseignement général.</li> <li>❖ L'EGLS n'étant pas une discipline, le terme « évaluation » est remplacé par celui de « diagnostic » du dispositif.</li> </ul>  |

|  |  |
|--|--|
|  <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ÉDUCATION NATIONALE<br/>DE LA JEUNESSE<br/>ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR<br/>ET DE LA RECHERCHE</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité<br/>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> |  <p><b>Haute-Vue</b><br/>LYCÉE PROFESSIONNEL<br/><b>Morlaàs</b></p> |
| <p>64</p>  | <p><b>Lycée des métiers du goût et des services aux personnes - MORLAÀS</b></p>  |

|                     |   |
|---------------------|---|
| <p>RÉALISATIONS</p> | <p>Anglais : 1 heure dans le cours de pâtisserie : lancement du cours : réalisation en pâtisserie : ingrédients et proportions en anglais puis atelier avec les élèves sur le vocabulaire professionnel.</p> <p>Art appliqué : interventions en 1<sup>ère</sup> Boucher charcutier traiteur et Boulanger pâtissier.</p> <p>Exemples : PFMP à l'étranger, lancement de cours, vocabulaire professionnel.</p> <p><u>Exemples de projets envisagés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un jeu de cartes sur les produits, les connaissances générales (origine, traçabilité, application,...), le recto en français et le verso en langue étrangère.</li> <li>- Réalisation de cartes axées sur les accords des mets et vins.</li> <li>- Concours : réalisation d'une pièce en chocolat sur le thème « Les Lettres de mon moulin » (2009), « Les chansons enfantines » (2010).</li> <li>- Applications au tableau numérique : diapos, recherche internet, réalisation de fiches,...</li> </ul> |
| <p>ORGANISATION</p> | <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en adéquation l'enseignement général avec la formation professionnelle, pour élargir son champ de compétence.</li> <li>- Établir un projet en lien avec le référentiel de formation.</li> <li>- Croisement des référentiels de l'enseignement général et professionnel, bâtir une progression commune, banaliser des périodes de concertation, établir un intérêt transversal.</li> <li>- Croisement des compétences, meilleure connaissance des référentiels professionnels pour les enseignants du domaine général.</li> </ul> <p>Exemples : PFMP à l'étranger, lancement de cours, vocabulaire professionnel.</p>   |

## MISE EN ŒUVRE

Le chef d'établissement fixe les besoins en concertation avec le conseil pédagogique après travaux par les équipes disciplinaires. Les besoins sont déterminés en fonction des référentiels, en croisant les objectifs de formation en interdisciplinarité. Les moyens correspondants sont déterminés dans le cadre de la DGH, en favorisant les échanges.

Les heures sont affectées au moment du montage de l'EDT général, mise en place des binômes, avec une souplesse d'adaptation.

Les besoins sont répartis en fonction des deux grilles horaires « Service » et « Production », en rapport avec l'autonomie de l'établissement.

Exemples de répartition :

152 heures sur les 3 ans, soit 50 heures année réparties sur 25 semaines :  
alignement d'emplois du temps en fonction des enseignements professionnels et prévisions en amont des différentes interventions dans la progression en fonction des contraintes.

- 1) de janvier à avril : présentation des référentiels et des progressions pédagogiques par les PLP au cours de journées banalisées,
- 2) de janvier à mai : concertation, formalisation des projets,
- 3) de mai à juin : validation et dotation en heures par le conseil pédagogique,
- 4) de juin à juillet : élaboration des emplois du temps,
- 5) de septembre à juin : mise en œuvre des projets,
- 6) N+1 : évaluation, bilan.

L'équipe propose de s'appuyer sur les référentiels de formation avec des objectifs communs.

Exemples :

Anglais/ Pâtisserie.

Anglais/Service-Commercialisation.

Français / SPVL-Communication.

Arts-Appliqués / Pâtisserie (préparation concours).

Arts-Appliqués/ Cuisine (dressage à l'assiette).

## PERSPECTIVES

Modalités de concertation : réunions, échange de mails.

Modalités de mise en œuvre : répartition (mise en place de binômes), avec une périodicité, projets à court terme.

Croisement des référentiels : enseignement général et professionnel, progression commune, banaliser des périodes de concertation, établir un intérêt transversal.

Exemples : créer des groupes de même niveau, avec les mêmes besoins (anglais ou espagnol).

Meilleure lisibilité de la dotation spécifique, prévoir des stages de formation pour les publics désignés.

Prévoir des heures sur l'EDT de l'Enseignement Professionnel.

Enveloppe financière pour la réalisation des projets (achat de matières d'œuvre).

Évaluation :

- Pour les élèves :

- . Entretien personnalisé en LV.
- . Enquête de satisfaction.
- . Évaluation du niveau atteint.




- Pour les enseignants :

- . Enquête de satisfaction.
- . Plate-forme d'échanges pédagogiques par disciplines concernées.

|   |   |
|---|---|
|  <p>académie<br/>Bordeaux</p> <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ÉDUCATION NATIONALE</p> <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR<br/>ET DE LA RECHERCHE</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité<br/>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> |  |
| <p>64</p>   | <p><b>Lycée des métiers de l'habitat - GELOS</b></p>                                |

|                       |  |
|-----------------------|--|
| <p>TYPE DE PROJET</p> | <p><b>Bilan du trimestre.</b><br/> <b>Émergence de projets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. création d'une maison des lycéens en bois,</li> <li>. projet Leonardo en Espagne (PFMP en atelier de menuiserie aluminium à Saragosse),</li> <li>. thème d'étude des charpentes.</li> </ul>  |
| <p>RÉALISATIONS</p>   | <p>À partir des projets techniques : l'équipe pédagogique décline toutes les compétences transversales nécessaires à sa bonne réalisation et construit un tableau synthétique.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. fabrication d'une Maison des lycéens par les élèves et pour les élèves, sur la durée d'une promotion de baccalauréat professionnel : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en éducation civique : étude des statuts de la MDL, propositions d'activités.</li> <li>- en arts appliqués : matériaux, agencement, décoration.</li> </ul> </li> <li>. étude des charpentes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- en sciences physiques : TP de statique d'une charpente.</li> <li>- en histoire-géographie : adaptation de l'homme au milieu, les ressources en bois, les circuits de commercialisation et les différentes essences.</li> <li>- en espagnol : création d'un lexique illustré dans le domaine de la construction bois.</li> </ul> </li> </ul> |

|               |  |
|---------------|--|
| ORGANISATION  | <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner de la lisibilité aux enseignements généraux : les présenter comme des outils nécessaires à l'accomplissement de tâches professionnelles.<br/>Exemple : rédaction d'un lexique illustré en espagnol.</li> <li>- Renforcer les liens entre les enseignants en les rendant visibles par les élèves.<br/>Exemple : le professeur de génie industriel bois participe à un TP de sciences de statique.</li> </ul>   |
| MISE EN ŒUVRE | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rédaction du dossier technique d'un projet, par son initiateur : juin N-1.</li> <li>2. Réunion de répartition des compétences transversales et de planification : juin N-1.</li> <li>3. Élaboration des emplois du temps en tenant compte des compétences transversales : juillet N-1.</li> <li>4. Réunion de lancement du projet : journée de prérentrée, septembre N.</li> <li>5. Réunions de régulation du projet : à déterminer.</li> <li>6. Evaluation du projet : juin N.</li> </ol> |
| PERSPECTIVES  | <p>Évaluation de chaque projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- questionnaire destiné aux élèves.</li> <li>- questionnaire destiné aux enseignants.</li> <li>- analyse des taux d'absentéisme.</li> <li>- analyse des résultats scolaires.</li> <li>- analyse de la fréquentation du FSE et de la MDL.</li> </ul>  |

|  |  |
|--|--|
|  <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ÉDUCATION NATIONALE<br/>DE LA JEUNESSE<br/>ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR<br/>ET DE LA RECHERCHE</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité<br/>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> |  <p>Académie<br/>de<br/>Bordeaux</p> <p>Lycée Professionnel Honoré Baradat</p> <p>9 Rue Maginot - 64000 Pau Tel : 05.59.02.97.26 Fax: 05.59.30.11.46<br/>Coordonnées GPS : +43.3171 , -0,355257</p>  |
| 64   | <p style="text-align: center;"><b>Lycée professionnel Honoré Baradat - PAU</b></p>   |

|                |   |
|----------------|---|
| TYPE DE PROJET | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Projet Service Accueil : expression écrite, illustrations, recherche et transmission d'information, production d'un diaporama.</b></li> <li>- <b>Projet Communication graphique : communiquer graphiquement, à l'écrit et à l'oral.</b></li> </ul>  |
| RÉALISATIONS   | <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acquérir les compétences inscrites aux référentiels.</li> <li>▪ Travailler en interdisciplinarité : cohérence, transversalité et transfert des compétences acquises lors des enseignements généraux vers les enseignements professionnels.</li> <li>▪ Donner du sens aux enseignements généraux en regard des enseignements professionnels.</li> <li>▪ Dans notre contexte des métiers de la communication, travailler sur la communication orale et écrite.</li> </ul> <p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En fonction des projets, mais les contenus sont fondés sur le croisement des référentiels de l'enseignement professionnel et des programmes des enseignements généraux.</li> <li>▪ Mise en place de situations professionnelles afin d'acquérir des compétences requises pour la spécialité concernée, à travers une mise en œuvre.</li> </ul> |



|               |  |
|---------------|--|
| ORGANISATION  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Les besoins des élèves</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les équipes pédagogiques déterminent les besoins après réunion des conseils d'enseignement (à partir de janvier/année N-1).</li> <li>▪ La question du diagnostic des besoins : une limite est évoquée concernant les besoins globaux des élèves (problème des nouveaux entrants). <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cette limite est pondérée d'une part si le projet de l'EGLS recouvre des besoins généralement rencontrés par les élèves de seconde.</li> <li>▪ Cette limite est pondérée d'autre part dans la mesure où les projets, lorsqu'ils sont multiples pour une même classe, sont ré-ajustables en fonction des situations rencontrées en début d'année.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>➤ <u>Les besoins des équipes pédagogiques</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une coordination et une concertation nécessaires entre les enseignants des diverses disciplines générales et professionnelles.</li> <li>▪ Une répartition des moyens devant tenir compte des demandes pédagogiques et des choix d'organisation (dédoublage, etc.).</li> <li>▪ Une répartition est arrêtée après un temps de concertation avec la direction et à travers les diverses instances ou commissions que sont le conseil pédagogique et les conseils d'enseignement.</li> </ul> </li> </ul> |
| MISE EN ŒUVRE | <p>Modalités de concertation et de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conseil d'enseignement en janvier.</li> <li>▪ Conseil pédagogique pour définir la politique pédagogique de l'établissement avant la répartition de la DGH.</li> <li>▪ Proposition des projets au chef d'établissement en mai-juin pour en tenir compte lors de la mise en place des équipes pédagogiques et de la constitution des emplois du temps.</li> <li>▪ Inscription de l'EGLS dans l'emploi du temps des élèves.</li> <li>▪ Des compétences développées grâce à l'apport des enseignements généraux et vérifiées en enseignement professionnel.</li> <li>▪ La réalisation du projet ou de l'événement.</li> <li>▪ La réalisation de la (ou des) production(s).</li> <li>▪ Tout type d'indicateurs en fonction des contextes locaux.</li> </ul>   |

|              |  |
|--------------|--|
|              | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La forme du binôme est plébiscitée.</li> <li>▪ Souplesse d'organisation concernant la périodicité, en fonction des nécessités pédagogiques.</li> <li>▪ Exemple de répartition (cf. l'annexe) : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ co-enseignement : en monôme, binôme, trinôme et quadrinôme.</li> <li>▪ 1 h/semaine.</li> <li>▪ 2 h/quinzaine.</li> <li>▪ regroupement d'heures autour un événement (Journée Portes ouvertes, Restaurants du cœur, etc.).</li> </ul> </li> <li>▪ La question des moyens se pose quant au financement de certains projets.</li> </ul> |
| PERSPECTIVES | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir et développer, au niveau de l'organisation, une entrée par l'angle pédagogique plutôt que par celui des moyens.</li> </ul>   |

|  |   |
|--|---|
|  <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ÉDUCATION NATIONALE<br/>DE LA JEUNESSE<br/>ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR<br/>ET DE LA RECHERCHE</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité<br/>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> |  |
| <p>33</p>  | <p><b>Lycée professionnel Toulouse Lautrec<br/>BORDEAUX</b></p>                     |

|                     |   |
|---------------------|---|
| <p>RÉALISATIONS</p> | <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'ancrage professionnel de l'enseignement général.</li> <li>- Objectifs définis en fonction des sections.</li> </ul> <p>Contenus :</p> <p>Choix d'entrée par projets et contenus.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration rapport et soutenance PFMP.</li> <li>- Explicitation et élaboration de lexiques techniques.</li> <li>- Ancrage culturel et historique d'un métier.</li> <li>- Choix de supports pédagogiques disciplinaires en fonction des sections.</li> </ul> |
| <p>ORGANISATION</p> | <p>Les besoins sont fixés à partir des référentiels des différentes sections, des constats et besoins des professionnels, des conseils d'enseignement, des équipes pédagogiques et du conseil pédagogique. Les besoins sont déterminés par consultation et concertation des différentes parties et instances pour proposition au CA dans le cadre de l'élaboration de la DGH.</p>   |

|               |   |
|---------------|---|
| MISE EN ŒUVRE | <p>Les moyens correspondants sont proposés par le chef d'établissement dans le cadre de la répartition de la DGH.</p> <p>Exemple de répartition :<br/>En 2010-2011 environ 1 h 30 en français et maths pour les sections tertiaires et en français et arts appliqués pour les sections des métiers d'art.</p>   |
| PERSPECTIVES  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Développer l'entrée par compétences transversales en plus des choix d'entrée évoqués.</li><li>- Concertation en équipes pédagogiques.</li><li>- Modalités de mise en œuvre : intégration des EGLS dans l'horaire disciplinaire.</li></ul> <p>Propositions :<br/>Dégagement de plages horaires de concertation pour élaboration et suivi des projets.</p> <p>Apport souhaité :<br/>Revalorisation de l'enseignement général aux yeux des élèves en renforçant le lien avec la formation professionnelle au lycée et en entreprise.</p> <p>Propositions :<br/>Mise en place d'un calendrier dès connaissance de la DGH pour anticiper et définir les besoins nécessaires à l'attribution des heures EGLS.</p> |

|   |  |
|---|--|
|  <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ÉDUCATION NATIONALE<br/>DE LA JEUNESSE<br/>ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR<br/>ET DE LA RECHERCHE</p>  |    |
| 33  | <p style="text-align: center;"><b>Lycée professionnel Jacques Brel - LORMONT</b></p> |

|              |   |
|--------------|---|
| RÉALISATIONS | <p>Les besoins sont fixés par les équipes pédagogiques par classe et déterminés par les projets, par compétences, résultats, connaissance du public, contenu des programmes.</p> <p>Les moyens correspondants sont fixés par le conseil pédagogique.</p>  |
| ORGANISATION | <p>Exemples de répartition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ heures annualisées par discipline,</li> <li>➤ période déterminée pour des projets (+/- longue),</li> <li>➤ heures en barrette (co animation).</li> </ul> <p>En raison de l'absence de précisions sur la manière de répartir les EGLS dans le cadre réglementaire, sans doute voulue par l'idée de confier cette responsabilité aux EPLE dans le cadre de leur autonomie, les questions sont grandes quand à leurs ventilations et leurs contenus. Jusqu'à présent, la première approche de ventilation par année fut arithmétique et la ventilation sur un niveau fut l'objet d'une discussion en conseil pédagogique. Le détail des contenus n'avait pas été abordé, la mise en place de la réforme, avec tous les changements qu'elle apporte, a rendu difficile sa prise en charge intégrale. Si l'on répond au questionnement en termes de besoins et de pédagogie, leur mise en œuvre s'en trouve facilitée.</p> |

|               |   |
|---------------|---|
| MISE EN ŒUVRE | <p><u>Les besoins</u><br/>Après un long débat, il nous a semblé que les équipes pédagogiques (par classe) étaient l'échelon qui pouvait définir ces besoins.<br/>Attendu que leur utilisation n'a pas été réglementairement définie, elle peut être multiple. Ainsi, les besoins peuvent être déterminés en fonction des projets ou par compétences, résultats aux examens, connaissance du public, contenu des programmes.<br/>Dans un souci d'harmonisation et de répartition, avant le passage devant le CA, le conseil pédagogique est l'organe consultatif sans doute le mieux à même de proposer les moyens correspondants.</p> <p><u>La pédagogie</u><br/>Les objectifs pédagogiques des EGLS ne sont pas nouveaux : réussite des élèves, motivation, mise en évidence du lien entre enseignement professionnel et général.<br/>En fonction des spécialités, les contenus sont difficiles à expliciter. Le croisement des référentiels est une piste de travail pour les définir.<br/>La définition des contenus nécessite la mise en place d'une concertation (une heure banalisée, utilisation des moyens de communication : ENT).</p> |
| PERSPECTIVES  | <p>Afin de savoir si les besoins sont pertinents et les stratégies efficaces, la conclusion se tourne vers l'évaluation. Le ressenti positif des équipes est un point de départ qui devrait se traduire par des indicateurs comme l'absentéisme et la motivation.</p>   |

|   |  |
|---|--|
|  <p>académie<br/>Bordeaux</p> <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ÉDUCATION NATIONALE<br/>DE LA JEUNESSE<br/>ET DE LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p>MINISTÈRE DE<br/>L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR<br/>ET DE LA RECHERCHE</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité<br/>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> |  |
| <p>33</p>   | <p><b>Lycée professionnel Les Menuts<br/>BORDEAUX</b></p>                          |

## RÉALISATIONS

Les besoins sont fixés par le chef d'établissement, le conseil pédagogique et les conseils d'enseignement. Ils sont déterminés en fonction :

- . du profil de l'élève établi à partir des réponses au questionnaire du livret d'accompagnement personnalisé, de son attitude lors de la semaine d'intégration ;
- . du profil de chaque classe (champ professionnel, horaires, projets) ;
- . du projet d'établissement ;
- . des préconisations du socle commun ;
- . des expériences de chaque professeur (héritage des PPCP ou stage CAP vente «comment renforcer les liens entre l'enseignement général et professionnel » de 2010 ou du projet théâtre mené en TCAP vente).

Les moyens sont proposés par :

- . l'éducation nationale (grille horaire n° 2).
- . le chef d'établissement.
- . le conseil pédagogique et les conseils d'enseignement.

**Objectifs :**

- . Développer la capacité à communiquer ;
- . Les objectifs définis dans chaque référentiel avec les compétences, les notions à acquérir et à maîtriser, développer des savoirs ;
- . Développer l'autonomie, le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative propices à une meilleure intégration dans le monde professionnel ;
- . Appropriation de savoir-faire et de savoir-être dans un groupe de travail en leur donnant du sens avec la « matérialisation » de la transversalité et de la cohérence des enseignements ;
- . Une réalisation concrète pour adhérer à la culture professionnelle ;
- . Approche plurielle de la culture dont la culture professionnelle ;
- . Capacité des élèves à rendre compte de leur choix et de leurs parcours scolaires ;
- . Transfert des compétences d'une discipline à une autre ;
- . Apprendre aux élèves à ne pas hiérarchiser les disciplines et comprendre l'apport de chacune ;
- . Favoriser l'ancrage de l'enseignement général dans l'enseignement professionnel ;
- . Apprendre à respecter un planning.

**Pour les enseignants :**

- . Favoriser le travail en équipe, non pas par juxtaposition mais par complémentarité ;
- . Entrer dans les modalités et le contenu des autres disciplines ;
- . Enseigner autrement.

**Exemples :**

- . Animation menée par le professeur de français et le professeur intervenant en ARCU pour les séances avec la comédienne, pour les représentations théâtrales ;
- . Écriture d'articles pour le journal et pour le site du lycée ;
- . Création d'un parcours de repérage pour la réalisation d'un documentaire sur le passé négrier de Bordeaux et son exploitation en cours d'Arts appliqués, d'Histoire et de Vente;
- . Mise en place de formation en milieu professionnel (PFMP) dans le cadre du projet Léonardo avec un travail commun entre professeur de LV-Anglais et un professeur de Vente.



|                      |  |
|----------------------|--|
| <p>ORGANISATION</p>  | <p>Exemples de répartition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. La répartition dépend de la classe : elle s'inspire de celle proposée dans l'article « Mettre en œuvre les enseignements généraux liés à la spécialité » dans la revue Économie et management d'octobre 2010 (surtout le tableau 2) ;</li> <li>. Heures non ciblées dans l'emploi du temps pour éviter la compilation des dispositifs mais modulables dans l'année selon les avancées des projets et des disponibilités des enseignants, des intervenants extérieurs mais quota horaire préconisé par la réglementation, environ 50 h par an;</li> <li>. Certaines heures sont hors-temps scolaire comme les représentations théâtrales en soirée, les recherches documentaires le mercredi après-midi.</li> </ul> <p>Modalités de concertation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Le conseil pédagogique qui pilote et coordonne l'EGLS ;</li> <li>. L'heure de concertation hebdomadaire par équipe pédagogique ;</li> <li>. Compte-rendu de l'accompagnement personnalisé;</li> <li>. Exercices écrits et oraux proposés par les professeurs de français et de spécialité des baccalauréats professionnels des filières MSA et MRCU à partir de situations professionnelles.</li> </ul>   |
| <p>MISE EN ŒUVRE</p> | <p>Croisement des différents référentiels, grilles d'évaluation relatives aux PFMP.<br/>Dispositifs : Festival des lycéens, Parcours de lecture.<br/>Ces exemples allient pratiques écrites, orales de la langue et mises en situation d'attitudes professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Ouverture sur l'Europe avec classe européenne : séjour linguistique, stage en Europe et représentations théâtrales en anglais ou de culture anglo-saxonne;</li> <li>. Court métrage dans le cadre du festival des lycéens avec écriture du scénario et réalisation du film par les élèves ;</li> <li>. Documentaire audio-visuel sur le passé négrier de Bordeaux avec repérage des lieux, écriture du texte et tournage de la séquence ;</li> <li>. Mise en voix de textes théâtraux dans le cadre de l'Escale du livre et du Comité de lecture.</li> </ul> <p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Entrée par les projets et les compétences avec croisement de plusieurs projets ;</li> <li>. Alignement des heures de cours d'un professeur d'enseignement général et d'un professeur de spécialité ;</li> <li>. Dédoublage de certaines heures ;</li> <li>. Co-disciplinarité sur des compétences et des problématiques communes ;</li> <li>. Appel à des intervenants extérieurs pour parfaire la transversalité et le transfert des compétences.</li> </ul> |

## PERSPECTIVES

### Propositions :

- . Temps de concertation en amont pour mettre à plat les référentiels et organiser les enseignements.
- . Reconnaissance de la « place pivot » du professeur documentaliste.
- . Ne pas diviser les 152 h par 3 mais peut-être 70 la 1<sup>ère</sup> année, 50 la 2<sup>nde</sup> et 30 l'année de terminale.
- . Pérenniser le dispositif pour en apprécier les avantages et en corriger les points faibles.
- . Eviter l'empilement des dispositifs mais consacrer 3 heures par semaine par élève et par enseignant durant une demi-journée fixée dans l'emploi du temps consacrée à «Apprendre autrement».
- . Réalisation d'une fiche commune par secteur professionnel mettant en évidence la transversalité de l'EGLS.
- . Élaboration d'un carnet de bord pour le suivi par l'élève et par le groupe.
- . En terminale : EGLS sur projet professionnel de l'élève et réalisation du projet personnel.
- . Il faut éviter que l'enseignement général particulièrement le Français ne soit pas juste un outil au service des disciplines professionnelles.

### Apports :

- . Amélioration de l'expression écrite et orale.
- . Modification du comportement de l'élève : sens de l'initiative, des responsabilités et de la nécessité de travailler en équipe pour l'ensemble des disciplines mais surtout pour le domaine professionnel.
- . Compréhension des règles et connaissance des codes scolaires, culturels, professionnels et citoyens à partir notamment des indicateurs scolaires et des évaluations des PFMP.
- . Respect des contraintes (tenue vestimentaire, capacité à réaliser les activités dans les temps impartis).
- . Réinvestissement des acquis dans les évaluations disciplinaires et dans les manifestations extérieures à l'établissement.

### Exemples :

- . Lecture à voix haute et pratiques théâtrales pour les élèves d'ARCU en lien avec le savoir-être et les attitudes professionnelles, la découverte d'un milieu culturel et de textes littéraires avec l'ajout de l'anglais pour la section européenne à partir des référentiels de français, d'ARCU, d'arts appliqués et d'anglais.
- . Tri documentaire, utilisation des TICE et rédaction d'argumentaires pour le film sur le passé négrier de Bordeaux en lien avec les référentiels d'arts appliqués, d'ARCU, de français et d'histoire.

### Evaluation :

- . Réalisation d'un plan de financement ou d'une stratégie de communication, élaboration d'écrits fonctionnels pour la réalisation d'un restaurant culturel avec les référentiels de BAC PRO MSA, de français, d'anglais, d'espagnol, de géographie et de PSE, de mathématiques.
- . Autoévaluation des élèves lors des différentes étapes de l'accompagnement personnalisé.

*NB : la rédaction des contenus de ces fiches relève du travail de mesdames et messieurs les chefs d'établissement et des équipes pédagogiques.*